



ANIMH
Association Nationale des
Institutions de Microfinance d'Haïti

CENTRE DE FORMATION CONTINUE
RAPPORT DE FORMATION

MESURE ET CONTRÔLE DES IMPAYÉS

Du 24 au 26 mars 2008

RAPPORT DE FORMATION # 3 - T2

AVRIL 2008

INTRODUCTION

Du 24 au 26 mars 2008, une séance de formation sur la Mesure et le Contrôle des Impayés animée par M. Frantz Élyzée a été organisée dans le cadre des activités du Centre de Formation Continue de l'ANIMH. M. Élyzée était accompagné de Marcelle P. Exumé et de Clarise Octave. M. Élyzée intervenait à titre de Superviseur de la formation. Mme Octave a présenté ce cours pour la première fois dans le cadre du processus de certification conformément aux procédures du projet CAPAF. Il convient de rappeler que Mme Exumé a co-animé au cours de séances précédentes cette formation et attend d'être certifiée par le projet CAPAF suite à l'évaluation positive de sa performance par les participants et par le Superviseur. Ce dernier a déjà soumis au projet CAPAF le rapport recommandant la certification de Mme Exumé.

Le but de ce cours est d'examiner les meilleures approches des impayés et d'analyser leur impact sur la pérennité des IMF.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif poursuivi dans le cadre de cette formation est de permettre aux participants de:

- ✓ Analyser les causes des impayés ;
- ✓ Évaluer le coût des impayés pour l'institution ;
- ✓ Contrôler les impayés.

PROFIL DES PARTICIPANTS ET RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE

| IMF | Nombre de participants inscrits | Nombre de participants ayant suivi la formation du début à la fin | Profil des participants | Repartition par Sexe | | Note supérieure ou égale à 70 | | Note comprise entre 50 et 69 | | Nb de participants ayant repris l'examen |
|--------------|---------------------------------|---|--------------------------|----------------------|----------|-------------------------------|----------|------------------------------|----------|--|
| | | | | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | |
| ACLAM | 2 | 2 | Superviseur | 1 | 1 | | 1 | 1 | | |
| BUH | 4 | 4 | Officier de recouvrement | 3 | 1 | 2 | | 1 | 1 | |
| FHAF | 3 | 1 | Officier de crédit | 1 | | | | 1 | | |
| FONDESPOIR | 3 | 3 | Agent de crédit | 3 | | 3 | | | | |
| GTIH | 1 | 1 | Chargé de crédit | 1 | | 1 | | | | |
| ID | 3 | 3 | Agent de crédit | 1 | 2 | 1 | 2 | | | |
| MCC | 2 | 2 | Agent de crédit | 2 | | 2 | | | | |
| OTM | 2 | 2 | Agent de crédit | 2 | | 1 | | 1 | | |
| TOTAL | 20 | 18 | | 14 | 4 | 10 | 3 | 4 | 1 | 0 |

La formation sur la Mesure et le Contrôle des impayés est l'une des trois formations du programme spécial lancé par l'ANIMH dans le cadre du projet de renforcement des capacités de ses membres. Ce cours est très demandé par les Institutions de Microfinance. Le nombre de participants à la session du 24 au 26 mars s'élève à 18 dont 14 hommes et 4 femmes. Les participants étaient pour la plupart des agents de crédit.

Par rapport aux séances précédentes, on observe une nette augmentation du nombre de participants ayant obtenu la note de passage. En effet, sur un effectif de 18, treize (13) ont obtenu la note exigée pour avoir droit au certificat et cinq (5) ont eu une note comprise entre 50 et 70.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

La formation sur la Mesure et le Contrôle des Impayés est l'une des formations CGAP. Les formateurs sont donc tenus, surtout dans le cadre du processus de certification, d'utiliser la méthode CAPAF. Ils ont eu recours à des exposés théoriques, à des *brainstorming* et ont, tout au long de la session, fait les participants travailler en groupe ou de manière individuelle pour la réalisation d'exercices pratiques qui facilitent une meilleure compréhension de la matière.

QUALITE DE LA FORMATION

La version révisée de cette formation semble donner de meilleurs résultats qui peuvent être appréciés à travers les notes obtenues par les participants. En effet, le taux de réussite a considérablement augmenté, ce qui porte à croire à une meilleure assimilation de la formation. Cependant, il revient aux Institutions, de concert avec l'ANIMH, d'assurer le suivi des formations. L'impact sera mesuré à travers la performance sur le terrain en termes d'augmentation du portefeuille et d'amélioration de la qualité du portefeuille. Il faudra analyser les acquis de cette formation dans le milieu professionnel.

L'impact de la formation pourrait être renforcé si les IMF suivaient les procédures d'inscription au Centre de Formation Continue de l'ANIMH. Il a été demandé aux institutions de transmettre au Centre les formulaires d'inscription permettant d'analyser les dossiers des candidats et surtout d'apprécier leur capacité à suivre les formations. Dès le lancement du Centre, l'ANIMH avait pris le soin de préciser que certains pré-requis devaient être respectés. Ainsi, un employé d'une institution n'ayant pas suivi la formation sur les Principes de Base de Crédit, ne devrait pas être admis au cours sur la Mesure et le Contrôle des Impayés. Quand les participants n'ont pas suivi le cheminement établi pour la participation aux cours, cela a tendance à retarder le groupe vu qu'il faut reprendre certaines notions pour eux. Très souvent, les procédures ne sont pas respectées par les IMF qui ne transmettent pas à temps les formulaires d'inscription dûment remplis ou ne les soumettent pas du tout.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il est impératif que les procédures d'inscription et les règlements régissant le fonctionnement du Centre de Formation Continue de l'ANIMH soient respectés par les membres et par les autres IMF fréquentant le Centre. Une note de rappel a déjà été envoyée aux concernés mais des mesures devront être prises vis-à-vis des Institutions qui ne respectent pas les procédures.



ANIMH
Association Nationale des
Institutions de Microfinance d'Haïti

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

FICHE SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Titre du cours : Mesure et contrôle des impayés

Nom des formateurs : Marcelle P. Exumé et Clarise Octave Nom du superviseur : Frantz Elyzée

Date : 24 au 26 mars 2008

Durée : 3 jours

0 : SANS AVIS 1 : INSATISFAIT 2 : PEU SATISFAIT 3 : MOYENNEMENT SATISFAIT 4 : SATISFAIT 5 : TRES SATISFAIT

| Indicateurs/formation | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Durée de la formation | | | | ■ | | |
| Ambiance durant la formation | | | | | | ■ |
| Local de formation | | | | | ■ | |
| Hébergement | | | | | | |
| Restauration | | | | ■ | ■ | |
| Impression générale sur la formation | | | | | ■ | |
| Les supports pédagogiques | | | | | | ■ |
| Les instructions durant la formation | | | | | ■ | |
| Méthodologie | | | | | | ■ |
| Appréciation /Formateur C. Octave | | | | | | ■ |
| Appréciation /Formateur O. Pierre | | | | | | ■ |
| Information suffisante pour planifier la participation | | | | | ■ | |
| Sélectionné à temps pour planifier la participation | | | | | | ■ |
| Importance accordée aux cours portant le label de CGAP | | | | | ■ | |

Les participants à cette formation ont rempli le formulaire de CAPAF et non celui de l'ANIMH.

1. Durée de la formation

- a) Prolonger la durée pour une meilleure assimilation du cours

2. Ce que j'ai le plus appris pendant cette formation :

- a) Comment calculer le PAR et prendre des mesures préventives pour améliorer la qualité du portefeuille
- b) Le meilleur moyen de connaître la qualité d'un portefeuille, c'est par le PAR
- c) Comment calculer les ratios pour un PAR et interpréter les résultats
- d) La maîtrise du taux de risque
- e) Gérer les impayés

3. Ce que je dois encore approfondir

- a) La bonne gestion des impayés pour être plus efficace et efficient
- b) La gestion efficace des risques
- c) La connaissance en matière d'analyse financière
- d) La maitriser des formules et leurs applications
- e) La notion de trésorerie

4. Je vais rencontrer des difficultés pour mettre en pratique les points suivants :

- a) Manque de matériel de travail
- b) Faire des suivis réguliers et évaluation des dossiers des emprunteurs

5. La formation aurait pu être meilleure si :

- a) Les institutions nous encourageaient.
- b) La formation durait 4 ou 5 jours